

# Lettre d'informations municipales



## Au Sommaire :

Le mot du 1er adjoint

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Annexe : plaquette d'information sur le monoxyde de carbone

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

• **Lundi : 14h30 - 18h30**

• **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h**

• **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie

## Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• **Lundi 16h-18h :**

Claudine COURT / André TARDY

• **Mardi 10h-12h :** René HRYNIOU

• **Mercredi 10h-12h :**

Claudine COURT / Gisèle MELONI

• **Jeudi 10h-12h :** René HRYNIOU

• **Vendredi 10h-12h :**

Claudine COURT / André TARDY

## Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• **Mercredi : 11h30-12h30**

• **Vendredi : 15h30-18h30**

• **Samedi : 11h-12h**

## Horaires d'hiver de la déchetterie de

**Montrond (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :**

• **Lundi : 14h - 17h**

• **Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h**

• **Dimanche : 10h - 12h**

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

## Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : [mairie.boisset42@wanadoo.fr](mailto:mairie.boisset42@wanadoo.fr)

Site de la mairie :

[www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

Site d'André Viillard :

[www.boissetlesmontrondphotos.fr](http://www.boissetlesmontrondphotos.fr)

Site de Loire Forez :

[www.loireforez.fr/](http://www.loireforez.fr/)

## Le mot du Premier Adjoint

Avec un éventail de compétences qui va de la voirie, en passant par l'urbanisme et la représentation auprès de différents syndicats, ce réseau d'activités me permet une vision locale et extra communale.

Cette année, nous allons poursuivre nos engagements sur la préservation de nos chemins ruraux non revêtus. Nous nous sommes fixé l'entretien d'au moins deux voies pour un budget d'environ 10 000€ par an. Je n'oublie pas la poursuite de la sécurisation de la route départementale entre l'école et le Cerizet, ni la création du mode de cheminement doux traversant le lotissement des Fauvettes pour rejoindre la route du Canal. Certaines de ces actions nécessitent le transfert des « délaissés de voirie » en accord avec les riverains.

J'évoquerai également l'assainissement et plus particulièrement le rejet des eaux pluviales. Cette compétence transférée à la CALF est limitée au réseau sous conduit. Les nombreux fossés où l'eau semble stagner sont nécessaires à l'infiltration lente pour alimenter la nappe phréatique. L'eau ne doit plus courir, mais flâner !!!

Je ne terminerai pas ce mot d'introduction, sans évoquer la propreté de notre village et les quelques incivilités qui nous préoccupent. Le respect de notre village est l'affaire de tous.

L'équipe municipale est à votre écoute et essaie de résoudre au mieux vos doléances.

Cordialement et au plaisir de vous rencontrer en Mairie ou au bord d'un chemin.



René HRYNIOU

## NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Eden JEOFFROY, né le 4 décembre, route de la Gare
- Cléa TALEB, née le 12 décembre, 65, rue de la Terrasse
- Timéo ARNAUD, né le 22 décembre, 58, route de la Gare.

## ETAT CIVIL EN 2015

- **13 NAISSANCES**
- **7 MARIAGES**
- **6 DÉCÈS**

**CITY STADE, début des travaux : le stationnement sur le parking de la salle des sports sera interdit de 7h à 18h du mercredi 10 au vendredi 12 février.**

**Le recensement de la population se termine le 20 février.**

**La Cérémonie de la fin des hostilités d'Algérie (le 19 mars 62) aura lieu dimanche 20 mars à 11h à Boisset-lès-Montrond.**

## Compte rendu du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

Compte tenu des personnes présentes dans le public, la séance est ouverte par une question diverse : la fin de contrat d'un poste d'agent à l'école. Il est proposé que tout soit fait pour qu'une nouvelle personne soit recrutée en emploi aidé pour la rentrée de janvier ; ce poste ne peut être pérenne.

NOUVELLE COMPÉTENCE CRÉMATORIUM en partenariat avec Saint Etienne Métropole : modification des statuts CALF  
ADMISSION EN NON-VALEURS : les loyers non réglés par l'ancien locataire, de mars à août 2011, passent à pertes et profits.

MOTION ADRESSÉE A LA CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) avis défavorable à la proposition du schéma du Préfet de la Loire car nous souhaitons un Forez réuni au sein d'une seule et même structure.

### QUESTIONS DIVERSES

- City stade : le CJS participerait à hauteur de 20 000€ mais ne souhaite pas de piste autour du terrain de basket de 26m X 14m, sans gazon synthétique au profit d'un revêtement bitumineux. Les conseillers prennent acte et souhaitent que le projet bénéficie avant tout aux enfants de Boisset, licenciés ou non.
- Carrefour de la Roche : le premier propriétaire a rétrocédé gratuitement une bande de terrain sur la rue de la Terrasse alors que le second accepterait uniquement sur la base du prix constructible. La commune refuse et modifie légèrement le projet. Les travaux devraient être réalisés en fin d'année.
- Conseillers départementaux : une rencontre a eu lieu mardi 20 octobre 2015. Une subvention de 7000€ sera octroyée dans le cadre de l'enveloppe cantonale. Deux associations peuvent aussi bénéficier de 600€ chacune : Gentiane et Cookie pour l'achat de cages pour les chats et le Football club pour une « cage » de but amovible.
- Un permis de construire engendre des soucis de voisinage chemin des Etangs.
- Un permis pour un poulailler identique aux précédents a été déposé.
- Élections régionales les 6 et 13 décembre prochain.
- Extinction de nuit : elle devrait être effective à compter du 25 novembre 2015.
- La CALF fait acte de candidature pour les territoires à énergie positive (TEPOS). Un circuit « vertueux » des communes les plus économes en éclairage public va être mis en place par Loire Forez.
- Le SIEL devrait installer une borne de rechargement pour les voitures électriques dans chaque commune dans les 5 ans.
- Dégradations à la salle des fêtes cette fin de semaine.
- La cérémonie de commémoration aura lieu le 11 novembre à 11h à Chalais le Comtal.
- Le correspondant local de presse pour le Progrès, André VIALLARD, a démissionné. La correspondante de Montrond les Bains, Nouchine CADILLAT, assure « l'intérim ».

## Compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2015

DÉMATÉRIALISATION DES CONVOCATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL par informatique : avis favorable

APPROBATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2016/2018 signé entre les communes de Boisset les Montrond , L'Hôpital le Grand et Unias avec la CAF , la MSA et Loire Forez. C'est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION LES CHAMBONS par Stéphanie GARNIER, conseillère et membre du bureau de l'association.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Géraldine DUSSON, secrétaire de mairie, a demandé une mutation pour St Laurent la Conche. Pour son remplacement plusieurs pistes sont évoquées : embauche d'une personne ou attribution de plus d'heures à Christine BERTHET et mutualisation avec les communes de la CALF ?
- Devis d'électricité pour le local du personnel technique de 1 209.50€.
- Cimetière : travail sur le repérage, la gestion (4 000€ HT), l'étude d'aménagement (2 630€ HT). Une ouverture est à prévoir dans le mur : devis REYNAUD de 1 410€ HT.
- Le règlement intérieur du personnel communal sera présenté au Conseil le 7 décembre, et au personnel le 17 décembre.
- Sortie du bulletin municipal semaine 48.
- Réponse du CJS confirmant sa participation financière au city stade de 20 000€. Concernant ce projet, la piste sera rectangulaire, la plateforme de 448 m<sup>2</sup> sera réalisée en janvier/février. Une convention d'utilisation sera passée avec le CJS.
- Extinction de nuit de 23h à 5h : l'arrêté a pris effet le 25 novembre 2015.
- Ecole communale : une rencontre est prévue sur le plan vigipirate et sur les travaux de téléphone.
- Devenir de la gare du Cerizet : présentation d'un concept de « conciergerie rurale » par Isabelle BAPTISTE.
- Une minute de silence est observée en lien avec les attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris.

**RAPPEL** : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie [www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

## Départ de Géraldine DUSSON

Après avoir passé 8 années au poste de secrétaire de mairie, Géraldine s'en va vers un nouvel horizon.

Nous la remercions pour son implication et son soutien aux élus.

Le conseil municipal lui souhaite une bonne continuation dans cette nouvelle étape professionnelle. Nous espérons que ce nouveau poste lui permettra de réaliser ses objectifs.



## Déneigement

Le déneigement de la voirie est fait par les services communaux ou par convention avec un agriculteur. Néanmoins, l'entrée des propriétés, les trottoirs et les voies privées restent à la charge des occupants.

## Urbanisme

Pour tous travaux de constructions, rénovations, modifications de façades, construction de piscine, abri de piscine, certains abris de jardin ... prendre contact avec la mairie.

Pour tous travaux jouxtant la voie publique, un arrêté de voirie est obligatoire et peut faire l'objet d'une demande d'alignement (cf : PLU).

Pour certaines démarches, un architecte conseil est à votre disposition à Loire Forez.

## Cimetière

Les familles des défunts doivent entretenir les tombes. La Mairie peut reprendre, après les formalités légales, les tombes à l'abandon.

Tous les travaux sur les concessions doivent être autorisés par la mairie.

Les travaux d'aménagement du nouveau cimetière ont débuté par la mise en place de l'entrée.



## Chiens et chats.

La divagation des chiens et des chats est interdite, leur identification est obligatoire.

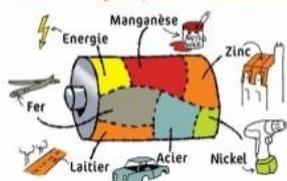
Nous vous rappelons l'article R1334-31 du code de la santé publique : « aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage .... ».

Les aboiements de chiens relèvent de cette infraction. Vos voisins apprécieront.

## Piles usagées

Une borne est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour évacuation en déchetterie.

Dans une pile, tout est utile !



## Plaques de numéros de rue

Si vous n'avez obtenu votre plaque de numéro de maison, pensez à le signaler en mairie, une commande groupée est prévue.

## Avis aux nouveaux arrivants

Un guide de bienvenue est à votre disposition en mairie. Merci de votre visite.



## Recensement militaire

Le recensement est obligatoire dès l'âge de 16 ans. Une attestation est nécessaire pour s'inscrire au permis de conduire et se présenter à certains examens.

## Assainissement :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Communauté d'Agglomération de Loire Forez a la compétence assainissement. Celle-ci gère pour notre commune l'assainissement non collectif (SPANC) et les eaux pluviales sous conduit. L'assainissement collectif est sous convention géré par le SIVAP auquel la commune adhère depuis 2010.

Ce syndicat détermine les tarifs de redevance et de droit de branchement.

Il est constaté que certains riverains déversent directement des eaux pluviales sur la voie publique sans dispositif approprié : ce qui est interdit.

Il est également interdit de raccorder les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement quand il existe un réseau séparatif.

## Loire Forez

### 2016 Osons l'avenir ensemble



Depuis plus de 10 ans, Loire Forez ne cesse de se développer grâce aux nombreux projets construits avec ses 45 communes. Pas à pas, la Communauté d'Agglomération est devenue un outil structuré et efficace, prête aujourd'hui à accompagner les mutations territoriales et surtout prête à répondre aux futurs besoins des habitants.

- Entreprendre pour un territoire actif :
  - ✓ 12 millions de retombées économiques issues du tourisme
  - ✓ 63 artisans ou commerçants soutenus grâce à 288 058€ de subventions
  - ✓ Début du déploiement de la fibre optique
- Dialoguer pour un territoire vivant :
  - ✓ 19 500 abonnés au réseau médiathèque/ludothèque
  - ✓ 86 logements rénovés en faveur du parc ancien
  - ✓ Jeunesse, emploi et santé au cœur du quartier politique de la ville de Beaugard
- Réagir pour un territoire d'avenir :
  - ✓ 6 659 tonnes de déchets recyclables collectés et valorisés
  - ✓ 3 stations d'épuration créées
  - ✓ 245 km de cours d'eau préservés grâce au contrat de rivière Mare/Bosson
  - ✓ 24 communes engagées dans l'extinction de nuit de l'éclairage public
- Structurer pour un territoire équilibré et organisé :
  - ✓ Engagement dans une démarche PLUIH
  - ✓ 22 communes accompagnées dans leur analyse financière
  - ✓ Une charte de mutualisation qui réaffirme la solidarité entre les communes et l'agglomération.



**Aidez-le** : Dans la nuit du vendredi au samedi, un jeune boulanger a été victime du vol à son domicile de sa mobylette : c'est son seul moyen de transport pour se rendre à son travail. Ses parents recherchent une personne ayant une mobylette qu'elle pourrait mettre à sa disposition uniquement pour la période du 21 au 27 février 2016.

Merci de contacter la mairie.

# LES ASSOCIATIONS

## L'Association Intercommunale « LES CHAMBONS »

Tous ses programmes sont envoyés par email et disponibles dans les accueils périscolaires.



Les « Temps d'Activités Périscolaires » (TAP) connaissent à nouveau dans notre école un grand succès : plus de 80 enfants sont inscrits pour la période Janvier-Février 2016. Ils se déroulent chaque mardi et jeudi après midi de 15h25 à 16h30.

Les inscriptions sont prises par séquences, de vacances à vacances, mais elles peuvent être prises aussi pour toute l'année scolaire.

Les frais sont entièrement pris en charge par la Mairie de BOISSET LES MONTROND. LES CHAMBONS ont la responsabilité de l'organisation et de la programmation d'activités éducatives variées : sportives, créatives, artistiques, ludiques...

Les animateurs assurent l'encadrement avec l'aide d'intervenants extérieurs, d'agents communaux, mais surtout avec la participation de bénévoles qui acceptent de partager un savoir-faire (cuisine, jardinage, couture, philatélie, bricolage ...).

Cependant, afin que ces TAP restent gratuits pour les enfants de la commune nous avons besoin du soutien de bénévoles encore trop peu nombreux pour assurer l'année scolaire complète. Nous demandons aux personnes qui accepteraient d'intervenir sur une ou plusieurs périodes de prendre contact avec Madame Elisabeth LAGARDE, responsable des TAP pour notre école (elisabethleschambons@gmail.com).

Pour marquer Noël, un repas animé à la salle des fêtes de BOISSET LES MONTROND a été offert à 91 enfants, un Père Noël chargé de cadeaux est même passé.



Les mercredis du Centre de Loisirs ont également du succès, 9 enfants inscrits régulièrement prennent une navette pour L'HÔPITAL LE GRAND où ils profitent des animations variées d'un animateur de magie et de théâtre.

Le secteur préados/ados : les mercredis et vendredis soirs, Maxime et Kevin assurent un accueil à L'HÔPITAL LE GRAND. Compte tenu du nombre restreint de Boissetaires, ces animateurs étudient la possibilité d'une ouverture sur notre commune. Les familles dont les jeunes seraient intéressés peuvent les contacter par email : secteurjeunesleschambons@gmail.com



Vacances scolaires : les enfants seront accueillis du 15 au 26 février à L'HÔPITAL LE GRAND ; la première semaine le thème des activités portera sur le carnaval et la deuxième semaine sur « les petits explorateurs ».

## SOU DES ÉCOLES

L'équipe du Sou des Écoles tient à remercier André Viallard pour sa remarquable prestation dans le rôle de Père Noël auprès des enfants de l'école lors de notre spectacle du 17 décembre.

Notre carnaval annuel aura lieu le samedi 5 mars avec en vedette une animation proposée par "la volerie du Forez", n'oubliez de réserver vos repas (adultes 6€ et enfants 5€), soit par le bulletin réponse donné aux enfants de l'école, soit au 06-85-66-99-30 (entre 18h et 20h) avant le 19 février.

## BIBLIOTHÈQUE

L'accueil des classes a eu lieu du 25 au 28 janvier.

## LE BRIGADIER D'OR

Depuis le mois d'octobre la troupe a repris les répétitions afin de vous présenter les pièces qu'elle a choisies pour que vous passiez encore cette saison de bons moments de détente.



Samedi 19 mars et vendredi 25 mars 2016, deux pièces :

- Enfants : « B.A. dans la BD » ou le « Congrès des héros » de Gérard Levoyer

- Adultes : « J'y crois pas » de Noël Piercy

Samedi 2 avril et samedi 9 avril 2016, deux pièces :

- Ados : « Salut Jeannot » de Noël Piercy

- Adultes : « J'y crois pas » de Noël Piercy

Venez nombreux à ces rendez-vous, vous constaterez ainsi les efforts accomplis tout au long de l'année par nos acteurs et manageurs.

## À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

### Club Amitiés Loisirs

- Mardi 9 février 2016, après-midi bugnes
- Mardi 15 mars 2016, concours de belote entre adhérents.
- Mardi 26 avril 2016, repas à l'Auberge de la Valette
- Lundi 27 juin 2016, repas dansant chez JOA CASINO (à définir)
- Dernier mardi 28 juin 2016
- Reprise 6 septembre 2016

### FCBC

- Dimanche 7 Février à 14h00, « Loto » à la salle des Fêtes

### CJS

- Samedi 12 mars, « Loto » à la salle des Fêtes.